

ÉTATISME ET RELIGION (3^{ème} partie)...

Cela est le plus facile et nécessaire pour assurer le respect et la soumission des multitudes. Il y a des degrés, une hiérarchie même dans les espèces de confréries chamaniques, et qui s'attribuent des pouvoirs supérieurs. Et quoi de plus naturel que ces personnages soient choisis pour guider la collectivité - à moins qu'ils ne s'imposent? Le soi-disant détenteur de l'autorité devient un créateur d'État, qui se développera grâce à la naissance des institutions qui, si imparfaites soient-elles, feront respecter la volonté du chef, lequel disposera, pour assurer sa domination, des dépositaires de la tradition dûment interprétée et des guerriers soumis à ses ordres.

Toujours est-il que sans le concours supposé des facteurs surnaturels - nous exceptons ceux où les chefs guerriers n'ont recours qu'à la force brutale, et même dans ce cas ils ne tardent pas à se dire investis par la volonté divine - l'autorité gouvernementale n'aurait pas d'assises.

Au cours d'explorations récentes qu'il relate dans un livre déjà cité, l'ethnologue belge de Wavrin a trouvé chez les différentes populations d'Amérique centrale toute une hiérarchie de «*mamas*» qui imposent leur pouvoir et que l'on pourrait comparer à des druides. «*Le mama est juge suprême et sans appel, tranche tout différend... C'est chez les Coghi, dont la race est le moins métissée, que se trouvent tous les «grands mamas», ceux de la catégorie supérieure, étant les plus instruits en religion et partant les plus vulnérables, comme aussi les plus craints*» (1).

Là encore, nous voyons le pouvoir spirituel et surnaturel être la condition du pouvoir physique et matériel. Les «*mamas*» font la loi, imposant pénitence aux pécheurs qui se confessent, protègent, dirigent apparemment les initiatives des membres des clans, étendant ainsi l'aire et l'importance de la phratrie (association de clans à laquelle ils appartiennent), exercent le pouvoir administratif et religieux des Indiens arnaks. Ils ont des serviteurs, donnent des ordres, sont obéis sans restrictions et disposent même du droit de vie et de mort. «Ils forment un monde à part, avec une hiérarchie et une école de sorciers». Ce ne sont donc pas seulement des inspirés aux frontières de l'irrationnel, comme, chez les Indiens d'Amérique du Nord, si différents par certains côtés. Ce qu'ont observé de nombreux auteurs dont René Thévenin et Paul Coze, chez les Peaux-Rouges qu'ils ont étudiés. Là aussi nous voyons le facteur psychologique, et dans un certain sens irrationnel, jouer un rôle de premier plan: «*Quand il fallait prendre une grave décision, l'opinion de la tribu ne se basait pas sur ses forces ou sur ses chances, mais dépendait de l'orenda, sorte de pouvoir magique qu'on attribuait aussi bien à certains groupements ou membres de la tribu qu'à des objets tels que des armes, par exemple*» (2).

Dans la lutte contre les envahisseurs européens, les tribus indiennes avaient pour chefs des prophètes, des inspirés en qui elles croyaient pour remporter la victoire - comme tous les croyants de toutes les religions s'adressent au Dieu dont ils espèrent le soutien. Si ceux qui commandaient et prétendaient être en contact avec le *Grand Manitou* étaient tués sur le champ de bataille, la panique s'emparait des guerriers qui se croyaient abandonnés de l'*Être suprême* et qui s'enfuyaient. Le célèbre Sitting Bull, dont les aventures vraies ou partiellement supposées passionnèrent notre enfance, était à sa façon médecin et sorcier; «*il pouvait entrer dans un état de transes mystiques qui le mettait en relation avec le Grand Esprit*», ce qui lui permettait d'être son interprète auprès des hommes. C'est ainsi que Sitting Bull fut proclamé non seulement le grand chef, mais le grand prêtre de la tribu des Sioux (3).

(1) Chez les Indiens de Colombie.

(2) (3) Mœurs et histoire des Peaux-Rouges.

De tels cas nous prouvent que ce n'est pas seulement par supercherie et ambition malsaine de pouvoir que le facteur spirituel, de caractère religieux ou imprégné de mysticisme, a ouvert les chemins de l'autorité. Nous croyons que l'ambition, la volonté de domination ont été les raisons les plus certaines, mais nous savons aussi que les circonstances, l'esprit régnant dans les différentes périodes et l'incapacité des peuples à résoudre des difficultés pour eux invincibles, les ont fait recourir aux hommes dont ils admettaient la supériorité. Et cela surtout devant le danger né de la guerre. C'est ainsi que l'on voyait les Bushmen d'Afrique du Sud, dont nous ne savons s'il reste encore des survivants, nommer un chef pour les guider au combat défensif quand ils étaient menacés par l'invasion bantoue.

Dans ce cas, n'entrait pas de facteur surnaturel. Mais nous voyons celui-ci apparaître à nouveau en ce qui concerne l'Amérique du Nord, sous la plume de l'historien nord-américain William Robertson. Celui-ci avait bien pénétré l'importance de l'utilisation des facteurs psychologiques par ceux qui comprenaient que pour asservir les corps et les volontés, il est très utile d'asservir les esprits. Ce qui lui faisait émettre, dans son *Histoire de l'Amérique*, les considérations suivantes:

«Des motifs qui sont également étrangers à toutes les nations sauvages obligent le peuple à se soumettre sans résistance à l'autorité usurpée de ses supérieurs; mais parmi ces nations mêmes on n'aurait pu, sans le secours de la superstition, rendre l'esprit des peuples si docile et le pouvoir du chef si étendu. C'est sa fatale influence qui, à tous les degrés de la société, abaisse et dégrade l'esprit humain, brise la vigueur de son indépendance naturelle. Quiconque sait manier cet instrument redoutable est sûr de dominer sur son espèce. Malheureusement pour les peuples dont les institutions font l'objet de nos recherches, ce pouvoir était entre les mains de leurs chefs. Les caciques des îles pouvaient faire parler comme il leur plaisait leurs Cémis, ou divinités». Malheureusement, le fait s'étendit bien davantage.

Des lois identiques intervenant dans le développement de tous les hommes, les mêmes faits se répètent à tous les stades de l'évolution traversée par les différentes familles humaines. Henri Hubert, qui se situe au début de l'histoire politique de l'Irlande, nous rapporte la légende qui tient à la fois de l'imagination littéraire et du symbole politico-historique, sur l'étape qui a précédé la création formelle du pouvoir politique:

«Les rois d'Irlande nous apparaissent comme des personnes sacrées douées de pouvoirs mystiques qui dépassaient leur puissance politique réelle. Sous le règne de Cormac, Mac Airt dit un poète, le monde fut heureux et plaisant: il y avait neuf noix dans chaque rameau, et neuf rameaux sous chaque branche. Le roi est le chef qui incarne les pouvoirs mystiques des clans. Un bon roi rend la terre fertile, est un gage d'abondance, de prospérité, de sécurité. Il est en relation avec l'ordre de la nature; ses mouvements sont liés aux mouvements du soleil. Les vertus mystiques sont protégées par les tabous, les «geasas» » (4).

Très fréquemment cet ensemble de qualités est exigé des rois, et selon le tempérament, les réactions de leurs sujets, ceux-ci sont punis de mort ou remplacés s'ils sont vieux et considérés impuissants, non seulement parce qu'ils sont des rois incapables, mais parce qu'ils ne sont certainement plus les instruments de la divinité.

Mais là où ils le sont dans l'esprit général, ils doivent agir en conséquence. *«Sir James Frazer a démontré, écrivent A. Moret et D. Davy, que dans la plupart des sociétés primitives, on prête au roi le pouvoir de faire briller le soleil, tomber la pluie et pousser les moissons. A toutes les époques, les sorciers d'Égypte, au témoignage des contes populaires, ont eu la prétention d'arrêter le cours des astres et des fleuves, de faire à volonté la nuit et le jour, la pluie et le beau temps; nul doute que le pharaon dont on disait sous la XVIIIe dynastie qu'il était le maître des charmes magiques, celui à qui Thot (5) lui-même avait enseigné tous ses secrets, ne fût estimé plus capable encore que n'importe quel magicien d'agir à son gré sur la nature».*

Seule la possession mystique des esprits pouvait aboutir à ce résultat, surtout dans les régions policées et stabilisées (dans les régions en formation ou non encore formées, le prestige du chef de guerre pouvait y parvenir).

(4) Henri Hubert, *les Celtes depuis l'époque de la Terre et la Civilisation celtique*.

(8) Au temps de Ramsès et d'Assurbanipal.

Nous constatons donc toujours les répercussions d'ordre politique, du spiritualisme, de la croyance religieuse et de leurs conséquences institutionnelles. A toutes les époques de l'histoire, nous en voyons l'influence se propager sur la vie des hommes, des peuples, des castes et des catégories sociales. En remontant à la première civilisation connue, celle de Sumer, nous constatons que c'est sans doute à cause des divagations religieuses que disparut l'égalitarisme communautaire dont les préhistoriens et de nombreux sociologues affirment qu'il fut la règle générale pendant de très longues périodes. Samuel Noah Kramer nous montre le panthéon des dieux imaginé par les prêtres qui établissaient une hiérarchie parmi les divinités, et qui étaient les premiers éducateurs influençant la vie morale et politique, parce que, comme les druides feront plus tard, comme feront toujours les associations de représentants de la divinité, leur but sera toujours de dominer intégralement.

«On a vu la place prédominante que détenaient certains dieux. D'une façon générale, il semble raisonnable aux Sumériens d'admettre, en effet, que les dieux qui composaient le panthéon des divinités n'avaient pas tous la même importance: le dieu chargé de la pioche et du moule à briques pouvait difficilement se comparer au dieu chargé du soleil. Le dieu commis aux digues et aux fossés ne pouvait pas davantage être mis sur le même rang que le gouverneur de toute la terre. Il fallait donc envisager une hiérarchie entre les dieux comme entre les hommes. Et, par analogie avec l'organisation politique de ces derniers, il était naturel d'admettre que, tout en haut, à la tête du panthéon, se trouvât un dieu suprême reconnu par tous les autres comme leur roi et leur souverain. Les Sumériens en vinrent donc à se représenter les dieux réunis en une assemblée présidée par un monarque. Au premier rang de cette assemblée et en composant pour ainsi dire l'aristocratie, ils plaçaient, compte tenu des quatre dieux créateurs, sept dieux suprêmes qui «décrétaient les destins», et cinquante qu'on appelait «les grands dieux» » (6).

La façon dont le clan communautaire s'est disloqué et a disparu, faisant place à la propriété individuelle du sol, n'est pas établie définitivement. Engels l'explique par l'évolution des moyens de production et des rapports économiques, hypothèse qui, lorsque l'on tient compte de la multiplicité et de la complexité des facteurs de la vie, est insuffisante. En tout cas, il ne faut pas négliger le rôle de la hiérarchie religieuse ; il semble tout à fait naturel que ce qui fait l'ordre dans le ciel serve de modèle et dicte la loi sur la terre. Telle a été pendant très longtemps la principale source d'inspiration. N'en pas tenir compte, c'est faire montre d'une évidente insuffisance.

Napoléon émettait, avec la netteté qui lui était propre, son opinion que la religion était utile, parce qu'elle était un auxiliaire précieux pour gouverner les peuples. On ne saurait le démentir. Car il n'y a pas de différence nettement accusée entre les miracles et la sorcellerie. Certes leurs premières manifestations n'avaient pas ou ne semblaient pas avoir pour but l'asservissement des hommes, mais nous voyons souvent dans l'histoire se produire des faits dont les conséquences sont d'autres faits inattendus. Il ne fut pas facile sans doute aux chefs politiques des clans, des villages, des villes, de s'imposer à leurs semblables, et au long des millénaires, les inspirés de l'au-delà, par les divinités qui suscitaient le respect ou la crainte, apprirent - du moins en fut-il ainsi pour une partie d'entre eux - à mettre à profit l'influence qu'ils exerçaient. L'argument de la volonté divine fut irrésistible.

Mis à part certains courants religieux secondaires qui se sont épurés, se muant en courants philosophiques, métaphysiques ou moraux (7), religion et domination nous apparaissent comme deux sœurs jumelles dans la vie de l'humanité. Domination spirituelle qui conduit rapidement à la domination et aux corps politiques. Les hommes de l'Égypte ancienne, dont les prédécesseurs avaient connu les chefferies et les royautes locales avant de connaître les pharaons, prétendaient que *«le pouvoir s'était peu à peu concentré aux mains des rois de caractère divin»*. De famille en famille, cela conduisit aux dynasties centralisatrices, et Maspéro, dont l'érudition est mondialement reconnue, pouvait écrire:

«Homme par le corps, dieu par l'âme et les attributs, Pharaon tient de sa double essence le privilège d'être l'intermédiaire constant entre le ciel et la terre. Lui seul a de nature qualité pour transmettre les prières des hommes aux dieux, ses frères. Quand on veut bien disposer les invisibles en faveur d'un vivant ou d'un mort, on ne s'adresse pas directement à Osiris, à Phtah, à Montou, car la requête ne leur

(6) L'histoire commence à Sumer.

(7) Nous mettons à part, aussi, les grands révoltés comme Wyclif, Thomas Münzer, le curé Meslier et tant d'autres qui se placèrent à la tête de révolutions religieuses.

parviendrait pas; on prend Pharaon comme intercesseur et l'on fait passer le sacrifice par ses mains. Son intervention personnelle est presque toujours une fiction dévote, et le rituel ne l'exige pas; mais on proclame au commencement de la cérémonie que le Roi donne l'offrande à Osiris, à Phtah, à Montou, afin que ces dieux accomplissent les souhaits de tels ou tels individus, et cette déclaration tient lieu du fait. Chaque fois qu'on demande une grâce à quelque divinité et qu'on lui dédie un ex-voto, on se place sous l'invocation du Roi; il n'y a peut-être pas deux inscriptions funéraires sur cent qui ne débutent pas la formule *Dinta di Hotynou*, ou ne la renferment. Les dieux, de leur côté, ne cessent de correspondre directement avec Pharaon par tous les moyens dont ils disposent. Ils lui apparaissent en rêve pour lui conseiller de partir en guerre contre tel ou tel peuple, pour lui défendre de prendre part à une bataille, pour lui ordonner de réparer un monument qui tombe en ruine».

«Ce n'est pas sans raison, continue-t-il, que l'on compare le Pharaon au Soleil; Râ, qui créa le monde, fut aussi le premier souverain de l'Égypte et l'ancêtre du Soleil. Depuis qu'il a quitté la terre pour le ciel, sa royauté s'est transmise directement aux dieux, des dieux aux héros, des héros à Ménès et de Ménès aux dynasties historiques. Si haut qu'on remonte dans le passé, la chaîne des générations ne se brise pas entre le Ramsès factuel et le Soleil: le Pharaon est toujours un fils de Râ, et de fils de Râ en fils de Râ, on atteint enfin Râ lui-même» (8). Les mêmes faits se produisent ailleurs. En Chine, l'empereur seul est «Fils du Ciel». Ses qualités répondent à une si haute origine, et «le pouvoir de toute dynastie résulte d'une Vertu et d'un prestige», écrit Marcel Granet. «Le mandat céleste qui autorise à régner est le fruit d'un grand ancêtre»; mais ce grand ancêtre n'est pas le descendant d'un homme ou d'une femme ordinaires. Il doit être d'une essence supérieure: au temps des empereurs Han, qui régnèrent du II^{ème} siècle av. J.-C. au III^{ème} siècle après J.-C., ceux-ci étaient considérés comme «Fils du Ciel accomplis». La naissance des trois ancêtres dynastiques avait été «miraculeuse», car «ils étaient nés des œuvres célestes». Toutes les dynasties des Rois remontent ainsi à un fils du ciel. Dans ce cas comme dans celui de l'Égypte, «cette croyance inculquée aux peuples rendit plus plausible la prétention des rois d'exercer leur pouvoir sur l'univers entier et poussait les peuples à défier leurs souverains» (9).

Nous avons vu que Darius 1^{er}, souverain de la Perse, grand conquérant et grand organisateur, se réclamait de plusieurs religions à la fois afin d'exercer son pouvoir avec plus de facilité sur les peuples que ses armées avaient subjugués. Sa triple déification lui rendait possible non seulement de disposer des volontés, mais aussi d'accumuler une fortune formidable dont Alexandre le Grand s'emparera. Appliquant les mêmes procédés, Alexandre le Grand, qui se «sentait» Dieu et en arrivait à se croire réellement d'essence divine, se fit aussi proclamer fils du dieu Râ par le clergé égyptien - le clergé vaincu faisait toujours ce qu'on demandait de lui; et Alexandre ordonna à toutes les cités grecques de le faire figurer parmi les dieux des panthéons locaux.

Ils y voyaient se défier ainsi et justifier l'occupation du trône au nom de la religion bien d'autres grands personnages. Chez les empereurs romains, le premier déifié fut Octave baptisé Auguste. On le fit régner à la fois dans le ciel et sur la terre. Après Octave, d'autres n'hésitent pas à monter les marches du trône suprême: Livius Drusus, César, Vespasien, Marc Aurèle, Diocétien se proclamèrent dieux et en prirent les attributions. On constate le même fait chez des personnages beaucoup moins célèbres, ce qui prouve que la supercherie est beaucoup plus commune et répandue qu'on ne pourrait supposer.

Dans l'Ancien Régime français, les rois étaient oints «avec une huile apportée directement par une colombe, qui était le Saint-Esprit». Dignes continuateurs des druides et des sorciers primitifs, ils devaient se montrer capables de miracles qui prouvaient leur origine divine. Il en fut ainsi généralement des rois de tous les pays qui devaient «guérir les écrouelles»... mais qui ne les guérissaient pas.

Un brahmane, qu'il soit érudit ou non, dit le code de Manou - qui remonte à deux cents ans avant l'ère chrétienne - est une puissante divinité, qu'il soit béni ou non. Tout ce qui se trouve sur toute la terre est sa propriété... Si un brahmane tue un homme d'une caste inférieure, il doit faire la même pénitence que s'il avait tué un chat, une martre, un chouca, une grenouille, un chien, un lézard, une chouette ou une corneille.

(8) Au temps de Ramsès et d'Assurbanipal.

(9) La Civilisation chinoise.

En Polynésie, la noblesse affirmait aussi être d'origine divine, et les chefs maoris de la Nouvelle-Zélande faisaient remonter leur généalogie aux dieux, jusqu'à la soixante-cinquième génération (10).

On comprendra que ces exemples sont bien loin d'épuiser le sujet et qu'une étude spécialisée nous en fournirait beaucoup d'autres.

Melanchthon, le théologien collaborateur de Luther et rédacteur de la *Confession d'Augsbourg* affirmait: «*Les princes sont nommés Dieu par le psalmiste*» et nul doute que tous les «*nobles*», qui se considéraient comme autant de monarques sur leurs terres, se considéraient aussi représentants ou délégués de Dieu dans l'État. Et qu'ils y voyaient la justification de leur autorité.

Nous nous sommes déjà occupés de Clovis, cas typique par excellence. Ce fut, avons-nous dit, le fondateur de l'État français, qui, poursuivant d'abord ses pieux desseins, fit assassiner, ou assassina lui-même tous les membres de sa famille et autres chefs ou «*princes*» susceptibles de devenir ses rivaux. Puis pour laver ses péchés il se fit baptiser. Il entra dans le giron de l'Église dont il allait pouvoir utiliser le prestige moral, en même temps qu'il en devenait le bras séculier. Les villes de la Gaule étaient aux mains des évêques, administrateurs ou propriétaires. Le guerrier-bandit-homme d'État calculait qu'après son ralliement ces villes deviendraient propriété du royaume dont il était le maître, ce qu'il aurait été beaucoup moins pleinement sans la bénédiction de saint Rémy et la confirmation du Très Saint Père.

De leur côté, les évêques l'accueillirent avec joie parce qu'il apportait la force militaire qui leur manquait. Mais, sans doute aussi pour se soulager d'un allié qui se faisait payer très cher, ils le poussèrent vers l'Aquitaine où dominaient les Wisigoths. Guidé sans doute par le Seigneur, Clovis marcha vers l'ennemi commun, le battit et s'empara de la région convoitée. Puis, toujours attentif à ses intérêts royaux, il se fit nommer consul pour la Gaule, ce qui le mettait sur le même pied que l'avait été Auguste. On célébra son «*entrée en charge*» à Tours et le clergé rehaussa la cérémonie avec magnificence. «*Ce furent des pompes épiscopales*», écrit Funck Brentano (11). C'étaient une confirmation et une consécration. Politique étatique et politique religieuse se complétaient. Elles s'entendront dans d'autres circonstances, par exemple quand Pépin le Bref, alors âgé de trente-sept ans, se faisait appeler dans ses diplômes: «*Celui à qui le Seigneur a confié le soin de gouverner*».

Les grands prêtres ne manquent jamais l'occasion, non seulement de justifier le pouvoir politique et par conséquent étatique, mais de le susciter, de provoquer son apparition. L'État s'inspire de l'Église, les hommes d'État ont pour guides, non seulement la hiérarchie imaginaire de l'au-delà, adaptée à la vie terrestre, mais celle qui inspire, commande la vie sociale, qui crée les différences, les classes, les inégalités, les injustices; c'est d'elle que naissent les antagonismes et les luttes sociales. L'Église consacre à la fois la richesse et la pauvreté, fait de l'État son instrument de domination, en apporte la justification, le bénit. Pépin le Bref fut sacré et consacré une seconde fois en 752 par le célèbre pape Boniface, et non seulement le souverain pontife, qui officiait pour la circonstance en l'abbaye de Saint-Denis, confirma l'alliance de la couronne et de la tiare, mais il menaça d'excommunication «*ceux qui, dans la suite des temps, oseraient élire un roi en dehors de cette famille qui a été élevée dans la divine piété et consacrée sur l'intercession des saints apôtres*».

L'évolution de l'État fut presque toujours guidée par l'Église; en tout cas, elle ne le fut pas sans son assentiment. Le protestantisme conduisit généralement, par le morcellement des nations, au fédéralisme ou à un faux fédéralisme; et généralement, pour des raisons différentes - cas de l'Égypte ou de la Catholicité occidentale - le monothéisme fit triompher la monarchie absolue. Un seul Dieu dans le ciel, un seul roi sur la terre. Les vérités et les choix politiques dépendaient des vérités et des choix métaphysiques. En Égypte, la royauté était considérée comme d'origine divine, mais les rois de la IV^{ème} dynastie, ne voulant plus être sous la tutelle de l'Église, firent une réforme à la fois religieuse et dynastique (2950-2750). Le pharaon Chéops se proclama fils et même incarnation du dieu Râ; il rejetait le culte d'Osiris, considéré comme démocratique dont jusqu'alors la religion existante promettait la justice dans l'autre monde, «*par la grâce universelle*». Conséquence politique: tous les pouvoirs furent

(10) K. Birket Smith, *Histoire de la civilisation*.

(11) *Les Origines*.

concentrés entre les mains du roi-dieu, c'est-à-dire de l'État. Le palais fut transformé en sanctuaire et, de fait, les choses ne changèrent pas beaucoup, car le clergé traditionnel, éliminé fut remplacé par un clergé royal qui, profitant de la situation qui lui était faite dans l'État, et, plus habile, en devint le maître. Cette situation dura deux siècles, jusqu'à ce que le clergé traditionnel, qui a toujours l'intelligence et l'habileté de l'épurer et de se réformer quand il le faut, reprit ses positions précédentes. La leçon principale de cet épisode c'est que, malgré les changements successifs, l'État avait cru bon d'organiser son clergé, instrument indispensable de gouvernement. Toute religion prétend dicter la loi à la société entière et même avoir le droit d'y soumettre l'humanité. Et comme les différents clergés et leurs fidèles sont tous convaincus que seul leur dogme est valable, l'histoire est pleine de chocs entre les adeptes des différentes confessions qui sont convaincus de posséder la seule vérité. Sans compter l'intolérance de toutes envers ceux qui réprovent les préceptes qu'on veut leur imposer. Dans cette prétention, l'Église et l'État coïncident historiquement à des degrés différents. Historiquement, nous voyons que le monde islamique, y compris la civilisation arabe, a été dirigé et inspiré dans sa totalité par les autorités religieuses. Et il a fallu les conséquences de la Seconde Guerre mondiale pour que l'empereur du Japon Hiro-Hito cesse d'être déifié à l'exemple de ses ancêtres.

Saint Paul, législateur de l'Église catholique et chrétienne, a, pour ainsi dire, apporté les normes qui devaient dicter l'attitude des chrétiens et ont été respectées, même dépassées: nous y voyons l'étroit rapport entre Église et État: *«...soyez donc soumis à la cause de Dieu: au roi comme au souverain, aux gouverneurs comme envoyés de sa part pour punir les méchants et encourager les bons... A tous rendez les honneurs, comme vos frères, aimez-les; Dieu, craignez-le, le roi, honorez-le».*

Saint Paul était encore beaucoup plus exigeant: *«Que toute âme soit soumise aux autorités supérieures; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et celles qui existent ont été instituées par lui. C'est pourquoi celui qui résiste à l'ordre établi par Dieu attirera sur lui-même une condamnation. Car les magistrats ne sont point à redouter pour les bonnes actions, mais pour les mauvaises».*

Et saint Paul insiste: *«Il est donc nécessaire d'être soumis, non seulement par crainte du châtement, mais par devoir de conscience. C'est aussi pour cette raison que vous paierez les impôts, car les magistrats sont des ministres de Dieu, qui le seront pour l'exercice même de leur fonction. Rendez à tous ce qui lui est dû; à qui l'impôt, l'impôt; à qui le tribut, le tribut; à qui la crainte, la crainte; à qui l'honneur, l'honneur»* (R.P. ad Rom. XIII-7.).

Gaston LEVAL.
